

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pavée. — Téléphone 9-51

ON RECLAME...

Sous ce titre, le « Journal de Roubaix » pose une question relative au retard apporté dans le paiement des secours de chômage, pour la période actuelle.

Il s'agit de suite que l'Administration municipale n'y est parvenue.

Tant que l'Administration municipale a dirigé ce service, les secours ont été payés régulièrement chaque semaine et d'avance.

Avec la libération, à Roubaix comme ailleurs, il a fallu appliquer la loi, établir les mandats d'allocation aux nécessiteux et payer à période échue.

Le Service reçoit ses instructions de la Préfecture qui fixe la durée des périodes et ne permet les paiements qu'après avoir approuvé les états.

La Préfecture a décidé que la période actuelle serait de 38 jours. La suivante sera de 18 jours. C'est la règle pour tout le département.

Si la Mairie en avait été avisée d'avance, elle aurait pu informer les intéressés en temps utile, mais ce n'est que lorsque les états de paiement étaient déjà établis que le chef du Service des Secours de Roubaix, se trouvant à la Préfecture, apprit incidemment que la période actuelle serait de 38 jours au lieu de 28.

La réclamation doit donc s'adresser à M. le Préfet et non à l'Administration Municipale. Ceci dit pour fixer les responsabilités de chacun.

ASSURANCE POPULAIRE CONTRE L'INCENDIE

Un bureau particulier de la Casca départementale d'assurance populaire, urbaine et agricole contre l'incendie fonctionne à la Mairie de Roubaix, où chacun peut prendre connaissance du règlement.

Des listes d'assurés et d'experts (non encore assurés, liés à d'autres assurés par des contrats et couverts) sont également ouvertes pour l'inscription des adhésions immédiates ou différées.

Pour tous renseignements : S'adresser à la Mairie de Roubaix, rue Neuve, 2me étage (Direction du Secrétariat et de la Comptabilité).

LA GREVE DES CARROSSIERS CONTINUE

250 ouvriers carrossiers-chauffeurs ont actuellement cessé le travail, dans Roubaix et Tourcoing. Les patrons persistent à refuser de reconnaître le SYNDICAT OUVRIER.

Il se peut que cette grève entraîne celle des marchands-ferriers. Section amixée, ce qui pourrait causer une grève générale de la région.

Nous donnons en « Vie Ouvrière » le texte de la convention dont la reconnaissance est revendiquée par les ouvriers.

A L'ECOLE DES ARTS INDUSTRIELS

L'Assemblée générale de l'Association des Anciens Elèves.

L'Assemblée aura lieu dimanche prochain, dans la grande amphithéâtre de l'Ecole. Cette première réunion, depuis 1913, metant un terme à la période de flottement de ces derniers mois, doit être le point de départ d'une reprise de vie active.

Le Comité compte sur les encouragements des sociétaires et sur leur empressement à assister à cette réunion.

L'ordre du jour comprend : les rapports des groupes, des secrétaires et des trésoriers ; les modifications aux statuts relatives aux membres d'honneur et à la collection de 1929.

Il sera ensuite procédé à l'élection des nouveaux membres du bureau.

L'amphithéâtre, entrée place Chevreul, sera ouvert à dix heures.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : eau, de javal et brosses, bougies, pommes à 0,55 le kilo, beurre de Normandie, 1,50 le kilo. Fromage Chester, 2,20 le kilo.

Pommes de terre, 0,50 le kilo, vendues de 8 h. à 11 h., de 10 heures et vertes ; de 2 h. à 4 h., 10c. les jaunes et vertes.

Le rouge, 1,00 le litre, vendues de 8 h. à 11 h., de 10 heures et vertes ; de 2 h. à 4 h., 6c. les jaunes et vertes.

Carottes, 2 kilos par personne, 0,50 le kilo, vendues de 8 h. à 11 h., 15c. les jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 10c. les jaunes et vertes.

LA GREVE DES VEILLEURS DE NUIT EST TERMINEE

Les vieillards de nuit affectés à la surveillance du canal, qui étaient en grève depuis 15 jours, ont obtenu satisfaction, c'est-à-dire 1 fr. 70 l'heure.

PANNE D'ELECTRICITE

Hier encore, de 4 heures 30 à 5 heures de l'après-midi, l'éclairage électrique a fait défaut dans le quartier Sainte-Elisabeth.

ACTES DE PROBITÉ

Le jeune Louis Delannoy, âgé de 12 ans, demeurant rue de Wasquehal, 30, à Tourcoing, a déposé au 3e arrondissement un montre-bracelet, de marque que sa petite fille avait trouvée, et dont M. Gaspelle, rue du Centre, 78, venait de déclarer la perte, quelques instants auparavant.

Mme Dambrine, ménagère, a trouvé un portefeuille contenant 140 francs, et dont M. Gaspelle, rue de Valenciennes, 10, avait été remis en possession par son propriétaire, Mme Houttelette, rue de Carleberg, cour Duchâteau, 10.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Paul Delahat, rue de Lamca, 18. — Gérard Schéber, rue de Tournai, 6 ter. — André Picquet, rue de Moutaux, 9. — Léon Dhaene, rue de la Conscience. — Gaston Delannoy, rue Fabre. — Jean Verhaere, 21, S. Lacroix.

Décès. — Léonard, 70 ans, rue Voltaire, 14. — Cyrille Houfflin, 51 ans, rue du Trichon, 44. — 1 mort-né.

TOURCOING

ELECTIONS CANTONALES

Dépouillement du vote des réfugiés

Le dépouillement des votes des réfugiés pour les élections cantonales, a eu lieu hier dimanche, à partir de 2 heures, à l'Hôtel de Ville.

Voici les résultats définitifs :

CANTON NORD
CONSEIL GÉNÉRAL. — Inscrits, 842. — Votants, 622. — Réfugiés, 73. — Déclarés, 3026. — Leurdan, 2806.

CANTON SUD
BALLOTAGE. — Inscrits, 16260. — Votants, 10205. — Réfugiés, 10. — Fouquet, 5611. élu. — Ingheles, 2784.

CANTON EST
Inscrits, 10014. — Votants, 6714. — Leduc, 2556. élu. — Pierpont, 2017.

CANTON NORD
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Inscrits, 8142. — Votants, 6188. — Réfugiés, 55. — Millot, 237. — Rousseau, 2632.

CANTON SUD
BALLOTAGE. — Inscrits, 16260. — Votants, 10205. — Réfugiés, 18. — Leveugle, 5771. élu. — Hugghe, 3622.

CANTON NORD-EST
Votants, 6637. — Vandamme, 2439. élu. — Vlaerant, 2670.

ARRÊTATION POUR IVRESSE

Mardi, vers 7 heures 30 du soir, un nommé Albert Trounev, 47 ans, déboureur, demeurant à Tourcoing, rue de Moscou, 4, a été trouvé en état d'ivresse et couché sur la voie publique, rue Sainte-Barbe.

Il a été arrêté par un agent de police et conduit à la prison.

UN VOL DE 1.200 FRANCS

Un vol de 1.200 francs environ a été commis hier vers 11 h. 30, au préjudice de M. Paul Jullien, 52 ans, demeurant à Roubaix, rue de Valenciennes, 12. Duellien avait été surpris en train de voler un portefeuille.

Il a été arrêté par un agent de police et conduit à la prison.

LAIT ABSENT DE SA CHAMBRE PENDANT CINQ MINUTES

et lorsqu'il est venu pour s'habiller, il a constaté que son portefeuille et le contenu avaient disparu.

M. le commissaire du 3e arrondissement a ouvert une enquête.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sébastopol. — 1 litre par personne pour 1 fr. 75. Vendredi 19 décembre. Secteur 3, Cartes grises, numéros pairs, de huit à neuf heures — Imparis, de 9 heures à dix heures.

Cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 heures — Imparis de 11 à 12 heures.

Secteur 3, Cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures — Imparis, de 3 à 4 heures.

Cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 heures — Imparis, de 5 à 6 heures.

ÉTAT-CIVIL

Naissances. — Lucien Deteour, rue de Moscou, 50. — Jean Vanlegem, rue du G. Souham, 34. — Marc Lecroq, rue des Phalanges, 23. — Jeanne Carreau, rue Hoche, 2.

Autour de Roubaix-Tourcoing

HALLUIN

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal d'Halluin se réunira à la Mairie samedi, 20 décembre courant, à 6 heures du soir, pour délibérer sur ce qui suit :

Ordre du jour : « Hospice et Bureau de bienfaisance ; nomination de délégués ; Chambre départementale d'Agriculture ; formation des listes d'électeurs ; désignation d'un délégué. — Formation des commissions municipales. — Octroi ; révision, prorogation. — Budget primitif de 1930. Crédits supplémentaires ; vote. — Ecoles ; fournitures classiques, matériel de chauffage ; marchés. — Ebouage ; marché. — Hospice ; projet d'installation d'une ferme. — Ecole pratique industrielle et professionnelle ; projet de création. — Personnel municipal ; traitement des employés ; congés de 1930 ; roulement. — Plan d'alignement et d'extension de la ville. — Chemin de fer ; communication ; vœux. — Tramway électrique Halluin-Lille ; vœux. »

LILLE

La grave question du charbon

ON S'EN OCCUPE ACTIVEMENT A LA MAIRIE

Notre nouvelle municipalité ne semble pas vouloir chômer. En effet, le maire, M. Gesteau, adjoint au maire, a convoqué hier soir les membres des différentes organisations charbonnières, notamment de l'Union charbonnière de Lille, de l'Association charbonnière, des syndicats des débiteurs de Fives et de Lille, et d'autres négociants appartenant à un groupement, afin d'étudier les remèdes à apporter pour assurer une distribution mensuelle plus équitable des contingents de charbons pour les foyers domestiques.

Quatre délégués assistaient à cette réunion. Les contingents de charbon n'arrivent pas en raison de la crise des transports non encore résolue.

On avait étudié une combinaison pour faire venir les contingents par eau, mais la quantité qui revient à la ville n'est pas en raison du manque de péniches et de la défectuosité des voies fluviales.

L'Assemblée a demandé à ce que le contingent soit assuré et qu'une meilleure répartition soit faite, se fasse en réduisant la distribution des tickets.

On parle également d'une répression sévère de la fraude sur les contingents. Certains marchands de charbon, en effet, conservent une certaine quantité de combustible qu'ils revendent ensuite au prix fort, alléguant qu'il vient directement des mines. Cette situation ne peut durer. Les longtempes impunités. La répression de la fraude se fera en établissant le relevé de tout ce qui entre dans la ville et par la tenue d'un compte exact pour la vente de charbon.

On examinera également une proposition présentée pour la vente du bois de chauffage et du coke, par tickets valables pour un hectolitre de combustible, qui serait vendu à un prix unique.

Comme on le voit, la nouvelle municipalité commence par s'inspirer de bons principes en abordant une question qu'il est dans l'intérêt général de voir résolue au plus tôt.

Les Mefaits de la Tempête

CARREAUX CASSÉS, MURS ECROULES

Les brusques variations de température se sont muées, hier, en une violente tempête. A la gare centrale, les carreaux existent encore au-dessus. Ce fut un grand bruit et beaucoup de dégâts.

Rue Pierre-Légrand, vis-à-vis la Douane de Fives, les pans de murs des maisons sinistrées au début de l'occupation, s'écroulèrent au milieu de la chaussée, interrompant la circulation.

Les travaux de déblaiement ont commencé à être effectués par les sapeurs-pompiers du poste voisin.

LA FEMME PLANCHETTE

EST EN PRISON

ELLE A TOUCHÉ DEUX ALLOCATIONS MILITAIRES

Le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné à quatre mois de prison, sans sursis, la femme Planchette, de Lille, qui avait indûment touché deux allocations militaires et avait ainsi escroqué une somme de 3.519 fr. 75 à l'Etat.

A SAINT-JACQUES

Lille, 38, rue Grande-Chaussée, Lille

Voir nos Etalages

LE TRUC DE L'INGENIEUR

LE DOSSIER CONCERNANT CET AIGRIEN EST PARTI FOUR PARIS

Nous avons signalé dans quelles conditions le pseudo ingénieur Planté, domicilié à Lille, rue Grande-Chaussée, avait escroqué quantité de personnes des pays occupés qui curent leur habitation détruite, en les amenant à lui verser des sommes de garanties, pour l'installation de maisons démolissables.

Il nous revient au sujet de cette affaire que la justice romaine n'aurait pas encore jugé cet aigrien, qui habiterait actuellement Paris ou les environs.

La division de son arrestation ou tout au moins de son interrogatoire, le dossier qui le concerne a été envoyé à Paris.

Hontoux tripatouillages

LE CHEF DE LA SURETÉ Y MIT FIN

M. Perny, chef de la Sûreté, s'est occupé ces jours derniers d'une affaire singulière, dans laquelle sont impliqués, outre un cabaretier lillois, deux employés du comité de ravitaillement, un vendeur de bois et un agent de police.

Chargés par le Comité d'aller vendre à bon compte, à l'aide d'un camion-avoine dans les endroits dévastés, divers articles de première nécessité provenant de stocks américains, les employés en question ont obtenu une certaine quantité de marchandises qui leur étaient confiées, ce moyen avait un léger supplément de prix, au cabinetier.

Il s'agissait de chandails, et ils firent payer le dernier à 50 au lieu de 4 francs l'un.

Cette opération leur procura un certain bénéfice que les deux employés partageaient entre eux. Ils remboursaient intégralement le comité de ravitaillement, c'est chose entendue, mais le stock étant limité, ils n'en causèrent pas moins en criant ainsi, préjudice à des

Vie Ouvrière

A TOURCOING

Dans le Textile

LA GREVE DES FILLES, QUI DEVAIT SE TERMINER CE MATIN, REPREND DE PLUS BELLE.

Il était convenu depuis mercredi soir, dans les syndicats, que le travail serait repris dans les usines ce matin.

La mauvaise foi patronale a encore une fois décidé les ouvriers à continuer la grève.

Le syndicat du textile se propose d'afficher les éclaircissements suivants :

Dimanche dernier, au bureau électoral de la Fraternelle, place Saint-Jacques, M. Jacques Masurel, conseiller municipal, président du bureau et H. Lefebvre, secrétaire du syndicat textile, assureur, ont jeté les bases d'un accord.

Mardi, H. Lefebvre, invité par M. Masurel, à venir chez lui, a reçu de celui-ci la proposition suivante : Les ouvriers renouvellent d'abord et obtiennent le lendemain une augmentation. Ceci, parce que les patrons se font un point d'honneur de n'avoir pas l'air de céder.

Les ouvriers, constats, ont abandonné la question d'amour-propre, et s'approprièrent à rentrer aujourd'hui dans les usines.

Or, hier, le journal de Roubaix « publiait une lettre du MM. Masurel frères et Cailliez-Delaoutre prétendant n'avoir jamais fait la promesse qui avait décidé la fin de la grève.

Cette lettre, d'ailleurs, n'est que la détermination de ne pas reprendre le travail et de continuer la grève jusqu'au succès.

A LILLE

DANS LE TEXTILE

Une grève vient d'éclater jeudi matin, chez M. Minet-Willers, rue des Stations, 68, à Lille, fabrique de tissus d'ameublement, pour une question de salaire.

Les ouvriers, constats, ont abandonné la question d'amour-propre, et s'approprièrent à rentrer aujourd'hui dans les usines.

Or, hier, le journal de Roubaix « publiait une lettre du MM. Masurel frères et Cailliez-Delaoutre prétendant n'avoir jamais fait la promesse qui avait décidé la fin de la grève.

Cette lettre, d'ailleurs, n'est que la détermination de ne pas reprendre le travail et de continuer la grève jusqu'au succès.

Pour la Commission : Le Secrétaire, A. BAUCHE.

DANS LA BOULANGERIE

On nous adresse, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Monsieur Dubreucq, président du syndicat patronal de la Boulangerie de Lille.

« En réponse à votre lettre insérée dans le « Réveil » de ce jour, protestant contre mon article, intitulé : « Ces Messieurs s'amuse », je suis entièrement à votre disposition pour vous dire, personnellement, de non du patron qui est venu nous conter l'histoire de cette scène ainsi que les témoins, si donc, vous désirez que je rétracte publiquement ces paroles. Je ne le ferai que quand vous pourrez contredire le patron en question. Jusque là, je ne doute aucunement de la sincérité de ce patron.

Quant à la conciliation entre patrons et ouvriers, je vous ai toujours dit que si tous les patrons étaient aussi conciliants que vous, nous n'aurions aucune difficulté pour arriver à une entente ; de plus, vous n'êtes aucunement incriminé dans l'affaire de cette scène, puisque vous êtes sorti de la salle avec la commission.

Pour le salaire, comme je le dis dans mon article, beaucoup d'ouvriers n'osent le déclarer, dans la crainte d'être congédiés, mais n'allez pas plus loin : un de vos vice-présidents n'occupe pas d'ouvriers et cependant sa femme a déclaré être sortie de la salle avec la commission.

« Pour le salaire, comme je le dis dans mon article, beaucoup d'ouvriers n'osent le déclarer, dans la crainte d'être congédiés, mais n'allez pas plus loin : un de vos vice-présidents n'occupe pas d'ouvriers et cependant sa femme a déclaré être sortie de la salle avec la commission.

« Pour le salaire, comme je le dis dans mon article, beaucoup d'ouvriers n'osent le déclarer, dans la crainte d'être congédiés, mais n'allez pas plus loin : un de vos vice-présidents n'occupe pas d'ouvriers et cependant sa femme a déclaré être sortie de la salle avec la commission.

Tant qu'il n'y a pas de réponse à nos démarches, c'est un peu l'habitude de votre syndicat ; il n'y a que quand il s'agit de son intérêt, comme la question d'entente, soyez persuadé que c'est moi, vous le plus sincère, juste et égal pour tous, mais je ne suis pas d'avis d'attendre que nos camarades chômeurs soient morts de faim. »

Recevez, etc... Marcel BAELDE, secrétaire.

SYNDICATS DES EMPLOYES

Employés 1 (des deux sexes)

Pour obtenir des salaires en rapport avec le coût de la vie :

Adhérer au Syndicat professionnel, dont le siège est 28, rue de Valenciennes.

Si vous voulez, sincèrement, contribuer, même modestement, à faire baisser le coût de la vie :

Devenir coopérateur à « La Syndicale », en formation. — S'adresser ou écrire : 28, rue de Valenciennes.

UNION SYNDICALE DES OUVRIERS DES TRANSPORTS DE LILLE

Syndicat des transports. — Les camarades syndiqués sans travail, chauffeurs d'autos sont priés de se présenter au bureau du Syndicat sur plainte de M. Labbé, rue de Valenciennes, 28.

Pour les ouvriers charretiers forcé salaires. — Permanence à l'Union de Lille. Bureau 6, à défaut 32, rue de Lamainville.

Le secrétaire, H. Lobert.

Convocations :

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMERIES DE LILLE. — Réunion du Comité syndical dimanche 27 décembre, à dix heures et demi très précises. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

Le Secrétaire délégué : Louis MASSON.

malheureux à qui ces objets vendus à des prix très réduits auraient été d'une grande utilité.

Il apparaît d'autre part que ces marchandises achetées et vendues par le Comité de ravitaillement ne sont nullement lancées dans la circulation pour satisfaire les appétits des spéculateurs et servir à faire du commerce.

Sur plainte de M. Labbé, rue de Valenciennes, 28, le Comité de ravitaillement a confié à un certain Peryn, un confiseur, les ballots achetés par le cabaretier lillois, moyennant la somme de 3.400 francs environ.

Ces marchandises seront revendus au comité de ravitaillement.

Quant au vendeur et au contrôleur peu scrupuleux, ils feront tous deux l'objet d'une sévère mesure disciplinaire.

DANS LES ENTREPRISES

L'Entreprise A. VAISSAIRE, 14, rue Esquermoise, à LILLE, a l'honneur d'informer le public que Monsieur FORCHET n'est plus à aucun titre attaché à la Maison. Le seul représentant de l'Entreprise A. VAISSAIRE est Monsieur A. DEFRETIN, 2145.

A L'INSTAR DES BOCHES

Une ménagère lilloise Mme Léa Mouloucou, 34 ans, demeurant 4, rue de Thunesnil, s'est rendue hier à Tourcoing.

Alin, de retour à Lille, elle allait prendre le tramway Mongy, lorsque des individus qui l'on recherchée, la précipitèrent en bas du marchepied sur lequel elle se trouvait.

Le receveur du car témoin de cet acte de brutalité s'empressa auprès de la pauvre femme et l'aide à prendre place dans le Mongy.

A son arrivée à Lille, Mme Mouloucou dut recevoir les soins d'un médecin qui releva une plaie au mollet, de contusions aux oreilles.

Un volaire d'ambulance la blessée fut ensuite transportée à l'hôpital.

Encore six boîtes, je vous prie.

Une dame de Rocamadour, Mme Emilie Cayre, nous écrit récemment pour nous dire ce qu'elle nous a déjà lu si souvent : « Je vous prie de m'envoyer six autres boîtes de vos bonnes Filules Pink pour une de mes amies qui souffre de la bien qu'elle m'ont fait, se décide à les prendre. Et je puis vous certifier que s'il m'arrive de rechuter, je ne manquerai pas de les prendre moi-même. Tous les remèdes que j'ai pris n'avaient rien fait, n'avaient pas été capables de me débarrasser de l'anémie qui me minait depuis plusieurs années. Des que j'ai eu pris vos Filules Pink, j'ai senti que les Filules Pink allaient me guérir et grâce à elles, mon mari, retour de captivité, m'a trouvée très bien portante. »



Mme CAYRE. (Cl. Landelle.)

Et cette phrase revient toujours dans les lettres de nos malades : « Dès la première boîte prise, j'ai senti que les Filules Pink allaient me guérir. Naturellement, les amies les déprimés, ceux qui relèvent de maladie, ont un sang pauvre de rien du tout, incapable de leur fournir l'énergie nécessaire. Alors, dès qu'ils prennent les Filules Pink qui donnent justement du sang riche et pur avec chaque pilule, ils éprouvent du changement, et j'ai ressenti une grande sensation de bien-être », disent-ils, et rien n'est plus exact. Il n'y a qu'à continuer le traitement et ça se termine par la guérison, aussi sûr que deux et deux font quatre.

Les Filules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, palpitations, épuisement, nervosité.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

Ce soir vendredi, deuxième représentation de la troupe de l'Olympia, de Bruxelles, qui a remporté hier soir un succès indescriptible avec PIMP-PI-TI-TI, folie-opérette en trois actes, dans laquelle, Edouard Beldor, Edouard Devin et les vingt comiques belges ont été fêtés.

Trois heures de fou rire à ne pas manquer. — Demain samedi, même spectacle.

Dimanche, en matinée, la charmante et si amusante opérette d'Henry MAMZELLE NITOUCHE, avec son excellent divo Mlle Jeanne Morzier en tête de la distribution, fera salle comble.

Dimanche soir, à la demande générale, seconde représentation de l'immense succès : LE SUPPLÉMENT D'YVINE D'EMME, l'amusant comédie d'Emile de Girardin, excellentement jouée par notre troupe et qui fit une si vive impression lors de la première.

Cette très attrayante représentation sera joyeusement terminée par MAMZELLE NITOUCHE.

LES MATINEES CLASSIQUES Pierre BERTIN

La matinée du 21 courant s'annonce comme particulièrement brillante. Neuf pensionnaires de notre second Théâtre Français, tous titulaires de premiers rôles, interpréteront, avec l'autorité qui s'attache à leurs noms, « Les Femmes Savantes » et « L'opéra comique » et un acte de Marivaux « L'Ecole des Mères ».

La Direction attire à nouveau l'attention des amateurs de nos exquises matinées, sur l'exigence de la salle de la Société Industrielle où la location, très active, ne permettra pas aux retardataires de se procurer la place qu'ils préfèrent.

LE THEATRE DE L'UNION donne dans le programme de cette semaine :

SPARTACUS

Le Gladiateur Justicier

PROLOGUE